

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Journee-internationale-du-handicap-l-Ecole-inclusive-est-un-enjeu-majeur>



école & société

Journée internationale du handicap : l'École inclusive est un enjeu majeur

- Éducation - Actu -

Date de mise en ligne : mardi 29 novembre 2022

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Chaque année depuis 1992, sous l'impulsion de l'ONU, le 3 décembre est la Journée internationale des personnes handicapées qui vise à promouvoir la compréhension des questions de handicap, mobiliser le soutien pour la dignité, le droit et le bien-être des personnes handicapées.

Pour le SE-Unsa qui a identifié l'École inclusive comme un défi majeur posé au service public d'Éducation, cette Journée ne peut pas être uniquement un événement rappelant des intentions.

Le ministère indique que, dans les écoles et les établissements scolaires, il s'agit de sensibiliser l'opinion publique, la communauté éducative et l'ensemble des élèves aux enjeux de la scolarisation des élèves handicapés, faire connaître et valoriser les actions de proximité conduites au quotidien par les associations et la communauté éducative. Pour le SE-Unsa, cette journée doit aussi permettre de regarder les difficultés et de se donner les moyens de les dépasser ; sinon, l'adhésion au principe de l'inclusion risque de se fragiliser.

Consolider l'École inclusive

Pour le SE-Unsa, le projet d'une École inclusive ouverte à tous, quelles que soient les différences dues à l'origine sociale et culturelle ou aux caractéristiques individuelles, implique de repenser les contenus d'enseignement et de réviser les modalités pédagogiques afin de permettre les apprentissages de tous. L'École inclusive est importante ; il faut la consolider et lui donner les moyens pour qu'elle réussisse encore mieux. Le parcours mis en place pour chaque jeune doit répondre de manière adaptée à son projet et à ses besoins scolaires, éducatifs et de soins. Or, contrairement à ce qu'on constate aujourd'hui, ce ne sont pas les moyens disponibles mais bien les besoins identifiés qui doivent présider à la définition du projet.

Écouter les personnels et les parents

Les personnels de l'Éducation nationale doivent être entendus au même titre que les parents pour apporter leur regard professionnel.

Pour mettre en œuvre un projet cohérent et assurer à chaque élève un parcours réussi quels que soient ses besoins, les relations entre l'Éducation nationale et ses partenaires du secteur médicosocial doivent être améliorées, dans le respect des missions de chacun. Tous ces professionnels et ces partenaires doivent être en nombre suffisant pour couvrir les besoins dans chaque établissement scolaire, sur tous les territoires. L'École inclusive ne peut s'appuyer sur la seule bonne volonté des personnels. L'écart entre le prescrit et la réalité de l'École inclusive engendre de la souffrance au travail qui doit être entendue.

L'avis du SE-Unsa

Une inflexion de la politique menée et de l'objectif *100 % École inclusive* dans la situation actuelle est donc indispensable. De même, une réflexion réelle et sérieuse sur les parcours des enfants en inclusion doit être menée. Il faut revenir à des inclusions progressives et accompagnées permettant de limiter le stress, les déceptions et les conflits avec les familles. Cela implique des moyens supplémentaires qui devront passer notamment par l'ouverture de structures et de dispositifs en Ulis, Ulis lycée pro, places en Itep ou en IME, ainsi que par le recrutement en nombre suffisant d'enseignants référents, de personnels médicosociaux et d'AESH.

Sans ces éléments, la Journée internationale du handicap ne sera qu'un événement ponctuel sans traduction à l'École.